

Bureau du 11 décembre 2006

Décision n° B-2006-4811

commune (s) : Fontaines sur Saône

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située place Carnot et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 30 novembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En vue de l'aménagement de la place Carnot à Fontaines sur Saône, la Communauté urbaine se propose d'acquérir une parcelle de terrain nu d'une superficie de 257 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 6 de la section AL sur laquelle est installé un transformateur.

Aux termes du compromis qui a été établi, la commune de Fontaines sur Saône, propriétaire de ce terrain, consentirait à le céder à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située place Carnot à Fontaines sur Saône et appartenant à la Commune.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0828.

4° - Cette acquisition gratuite fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- pour ordre : en dépenses : compte 211 200 - fonction 822 et recettes : compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2007,

- en dépenses réelles : compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 600 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,